



Mairie de  
**QUERRIEU**  
1 rue du Four des Champs  
80115 QUERRIEU  
Tel 03 22 40 16 09  
mairie.querrieu@wanadoo.fr  
www.querrieu.fr

## CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU

### Compte rendu de la réunion du MARDI 5 Août 2025

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 14  
Nbre de membres en exercice : 14  
Nbre de votants : 11  
Date de la Convocation : lundi 28 Juillet 2025  
Date d'affichage : Lundi 28 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq Août dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame CAILLY-DEMAILLY Isabelle

Étaient présents : Monsieur SANGLARD Jonathan, Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame CAILLY-DEMAILLY Isabelle, Monsieur HORVILLE Sébastien Monsieur Denis PHILIPPON, Monsieur GOUPIL Jean-Marie et Madame Isabelle GUY

Étaient absents : Madame CUEILLE Isabelle (donne pouvoir à Monsieur SANGLARD Jonathan), Madame DESCAMPS Lucie (donne pouvoir à Monsieur Sébastien HORVILLE), Madame Doriane LANGLOIS (donne pouvoir à Madame GUY Isabelle) Monsieur Yves BENOIT, Monsieur CAILLY Pascal et Monsieur Adrien LEIGNEL.

#### 1- SERVICES & ADMINISTRATION

##### A. Contrat d'accès Bibliothèque départementale de la Somme

Monsieur Jérôme FOULON, conseiller municipal à la demande Monsieur le Maire présente le contrat d'accès à la bibliothèque départementale de la somme et rappelle que :

##### 🔗 Objectifs du projet :

- Offrir un lieu d'accès à la lecture pour tous
- Favoriser la culture et le lien intergénérationnel
- Créer un espace convivial et pédagogique
- Encourager la participation citoyenne (bénévoles, scolaires...)

##### 📍 Localisation : ancienne salle des associations

🔗 Accessibilité, calme, proximité des écoles et équipements publics seront des critères prioritaires

##### 📅 Fonctionnement prévu :

📅 Ouverture à horaires fixes (Mardi soir et mercredi matin)

👤 Encadrement par des bénévoles

📄 Partenariats envisageables avec la Médiathèque Départementale (prêts de fonds, animations)

##### 📄 Financement : Mobilisation possible de subventions :

- DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- Conseil Départemental de la Somme
- Fondations privées / mécénat / appels à projets culturels
- Budget à affiner selon le choix du local et des équipements

##### 🔗 Délibération proposée :

👉 Décider de la création d'une bibliothèque municipale

👉 Autoriser M. le Maire à engager les démarches administratives, techniques et financières

👉 Rechercher activement les partenariats et subventions nécessaires

📄 Conclusion : Un projet culturel structurant, accessible à tous, porteur de lien social et d'avenir pour Querrieu.

##### 📍 Décision du Conseil Municipal :

Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votants contre : 0 / Absentions : 0)

## B. Demande de subvention - Conseil départemental de la Somme

Monsieur le Maire présente ensuite la demande de subvention qu'il est possible de déposer auprès du conseil départemental pour obtenir du matériel. Il rappelle que :

📄 Objectif : Optimiser l'organisation et la gestion du service de lecture publique

### ◇ Contexte & Historique :

Inauguration de l'espace culturel Yves d'Alcantara : 16 décembre 2022

Installation d'un fonds de livres issu :

- de la bibliothèque de Ribemont (don)
- de dons des habitants

Permanences assurées chaque semaine par 2 bénévoles

Animations régulières : ateliers artistiques (avec MIEL), accueil des scolaires

### ◇ Mobilier & Aménagement : Mobilier déjà adapté pour cohabitation avec d'autres activités associatives

Étagères : don de la commune de Bray + créations locales (Journée citoyenne 2023)

### ◇ Évolution en 2025 : Visite de Mme Lemire (BDS Somme) – avril 2025

Rattachement au réseau départemental en cours → Accès à fonds roulants, ressources numériques...

### ◇ Besoins complémentaires :

Mobilier spécifique :

- Étagères à roulettes et présentoirs à revues
- Connexion Internet dédiée (actuellement partagée par les bénévoles)

📄 Coût d'acquisition du mobilier : 1 046 € HT

🔗 Subvention départementale sollicitée : 80 % soit un reste à charge pour la commune : 209,20 € HT

📍 Lieu : Espace culturel Yves d'Alcantara.

### 🗳️ Décision du Conseil Municipal :

Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

## C. Dématérialisation des actes – Somme Numérique

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le dispositif « Mairie connectée » et rappelle que cette offre de services conçue spécifiquement pour les collectivités de moins de 1000 habitants, regroupe tous les outils nécessaires aux secrétaires de mairie pour mener à bien leurs missions de service public, en toutes circonstances.:

### Objectif du dispositif

- Accompagner les secrétariats de mairie
- Assurer la continuité des services publics
- Renforcer la sécurité et la modernisation des outils numériques

### Contexte et opportunité :

- ◇ Reconstitution possible du **dispositif Mairie Connectée**
- ◇ **60 % de subvention** via les fonds européens FEDER
- ◇ Offre adaptée aux petites communes comme la nôtre

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
<b>Mairie connectée V2 commune (- de 1000 habitants)</b> Pack de services numériques dont le contenu est précisé dans la plaquette ci-jointe. Facturation annuelle pour l'abonnement au service (engagement ferme de 2 ans) - facturation année N dès signature du devis, facturation N+2 sur présentation d'un nouveau devis de Somme Numérique	20%	350,00	1	350,00



### Mairie Connectée

Affaire suivie par : Julie CLEMENT - 06 17 82 04 47

Objet : Commande d'un pack de matériel informatique  
Nombre d'habitants : 636

Communauté de communes : CA Amiens Métropole

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Mtt €HT	TVA	TTC
Accompagnement / installation des logiciels et pilotes liés à l'offre Mairie connectée	75,00 €	1	75,00 €	15,00 €	90,00 €
Matériel Informatique - contenu détaillé en pièce jointe	1 212,96 €	1	1 212,96 €	242,59 €	1 455,55 €
Subventions FEDER (applicable sur matériel informatique uniquement)	60%		-727,78 €	0,00 €	-727,78 €
			<b>Somme due=</b>		<b>817,78 €</b>

Reste à charge de la commune après déduction des fonds européens **817,78 €** (digible au FCTVA)

🗳️ **Décision du Conseil Municipal : Vote du conseil municipal :**  
pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

Désignation	Montant € HT
Ordinateur portable HP ProBook 450 G8 - 15.6" - Core i5 1135G7 - 8 Go RAM - 256 Go SSD - Français Win 10 Pro 64 bits - Garantie 3 ANS SUR SITE J+1	745,65 €
Déconditionnement d'un équipement livré et reprise des déchets d'emballages	13,32 €
Ecran Iiyama ProLite X2483HSU-B3 24" (24" visualisable) HDMI, VGA, DisplayPort HP	137,44 €
Logitech MK 120 EDUC. Ensemble clavier et souris - USB - Français	23,76 €
SACOCHE PORT L 25 NOIR	13,93 €
Microsoft Office Famille et Petite Entreprise 2021 Version boîte 1 PC/Mac sans support, P8 Win, Mac français	217,15 €
Installation et intégration de logiciels hors master de base - coût par logiciel office	17,76 €
Licence anitivirus Withsecure Client Security Premium License pour 3 ans	26,19 €
Installation et intégration de logiciels hors master de base - coût par logiciel ANTI VIRUS FSECURE	17,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 212,96 €</b>

## D. Échéance bail véhicule Kangoo

Monsieur le Maire présente ensuite la proposition reçue de la part de RENAULT GUEDET concernant le véhicule des employés municipaux. Le loyer étant arrivé à échéance, il propose de valider l'acquisition pour un montant de 1260,00 € afin de devenir propriétaire du véhicule. Il rappelle que le coût du loyer est de 236.67 € depuis le 16/07/2020.

### 📍 Décision du Conseil Municipal :

Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

## E. Contrat de travail d'un agent contractuel (Article L.332-23\_1° CGFP) Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal :

- Le besoin de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité,
- Principalement pour accompagner les projets à venir tels que la boulangerie et d'autres initiatives,
- Et soumet la proposition au vote du Conseil Municipal

### 🔗 Considérations préalables :

- Nécessité de faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Projets en cours : Boulangerie et autres opérations communales
- Maintien de la qualité des services rend nécessaire un renfort temporaire

### ☑ Objectif de la délibération :

- Permettre le recrutement d'un agent contractuel non permanent
- Renforcer les effectifs en période de surcharge
- Assurer la continuité et la qualité des services publics

### 🔗 Caractéristiques de l'emploi proposé :

- Grade : Rédacteur
- Statut : Contractuel
- Durée : CDD de 12 mois maximum (renouvellement inclus sur 18 mois)
- Temps de travail : Non complet

### 📄 Conditions de recrutement

Profil attendu : Niveau scolaire ou expérience professionnelle adaptée

Aptitude à exercer les missions confiées

💰 Rémunération : Basée sur l'indice brut 478 du grade de recrutement

### Budget et conclusion

💰 Financement : Les crédits nécessaires sont inscrits en section de fonctionnement du budget

👤 **Personne recrutée** : Madame LANDO Delphine, née le 15 octobre 1973 à Amiens (Domiciliée : 214 rue Nationale, 80450 CAMON)

📄 Fonctions : Secrétariat général de mairie - Catégorie hiérarchique : B  
Temps de travail : 4h30 / 35e hebdomadaire

### 📅 Durée du contrat :

Début : 15 septembre 2025

Fin : 14 décembre 2025

Type de contrat : Contrat à durée déterminée (3 mois)

📍 **Décision du Conseil Municipal** : Création de l'emploi validée après présentation du rapport de Monsieur le Maire et délibération

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Absentions : 0

## 2- GESTION DU PATRIMOINE & TRAVAUX

### A. Coupe d'arbres rue du Marais et vente de lots de bois

Suite à l'abattage des peupliers dans le marais, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre le bois restant pour les habitants par l'intermédiaire de l'association des pêcheurs de l'hallue :

#### Contexte du projet:

- ◆ Travaux réalisés dans l'ancienne peupleraie communale
- ◆ Abattage de peupliers en vue de replanter
- ◆ Volume de bois disponible à valoriser
- ◆ Objectif : utiliser localement les ressources pour un projet utile et solidaire

#### Proposition de valorisation:

- ◆ Vente des stères de bois abattus
- ◆ Prix proposé : 45 € le stère livré
- ◆ Vente assurée par : l'association de pêche locale

#### Répartition des recettes

📄 Prix de vente par stère : 45 € TTC  
30 € pour l'association des pêcheurs (gestion logistique)  
15 € pour la commune (fonds pour la replantation)

#### Intérêt pour la commune :

- 🌱 Replantation des arbres financée par les ventes
- 👥 Implication des associations locales
- 🌿 Valorisation durable du patrimoine naturel communal

#### Conclusion :

- ◆ Un projet circulaire et local
- ◆ Une action éco-responsable et solidaire
- ◆ Une gestion simple et efficace, à coût nul pour la commune

#### Proposition au conseil

- ✅ Valider ce mode de commercialisation
- ✅ Fixer le prix à 45 € livré
- ✅ Déléguer la vente et la gestion à l'association des pêcheurs
- ✅ Suivi des recettes par la commune et l'association

📍 Décision du Conseil Municipal : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Voté contre : 0 / Absentions : 0)

### B. Isolation des combles de la mairie

Monsieur le Maire présente le devis d'une entreprise pour la réalisation de l'isolation des combles des bâtiments communaux (école et la mairie) :

#### Objectif :

- ◆ Améliorer les performances thermiques du bâtiment communal
- ◆ Réaliser des économies d'énergie
- ◆ Mobiliser les dispositifs de financement via les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

#### Détail des travaux prévus

##### Type d'intervention :

📄 Isolation des combles perdus par soufflage de laine minérale URSA SOUFL'R 47 (certifié ACERMI)

##### Prestations comprises :

- ◆ Création et remise en place d'un trou d'homme
- ◆ Remise à plat de l'isolant existant (laine de verre)
- ◆ Soufflage sur 33,5 cm (R = 7)
- ◆ Mise en sécurité des éléments techniques (électrique, VMC, cheminée, spots, etc.)
- ◆ Pose des fiches de contrôle

#### Caractéristiques du produit :

- ◆ Non volatile (résiste à 136 km/h de vent)
- ◆ Hydrophobe
- ◆ Léger (3,5 kg/m<sup>2</sup>)

- ◆ Ininflammable
- ◆ Produit 100 % naturel

#### Coût estimé de l'opération Financement et soutien CEE

- 💡 Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
- ◆ Le projet est éligible à une prime CEE via Total Energies Marketing France
- ◆ Mandat confié à Total Energies Proxi Sud Est (T-PSE)
- ◆ La prime sera déduite directement du montant TTC dès signature du contrat de mandat
- 🚧 Condition suspensive : La prime peut varier en fonction du volume de CEE attribué

#### Planning et délais

- ◆ Visite préalable : 03 juin 2025
- ◆ Délai d'exécution estimé : 90 jours à compter de la validation du dossier
- ◆ Prochaine étape : Signature du contrat de mandat CEE + validation administrative

## Conclusion

- ✓ Un projet à fort impact énergétique et économique
- 📄 Inscrit dans la stratégie de transition écologique de la

commune

- 🏆 Projet exemplaire pour une petite commune engagée pour l'environnement

Plan de financement – Travaux d'isolation à la Mairie			Poste		
Poste	Détail	Montant (€)	Poste	Détail	Montant
Total H.T.	Travaux d'isolation combles	325,83 €	Total H.T.	Isolation combles	267,33 €
TVA (20%)		65,17 €	TVA (20%)		53,47 €
Total T.T.C.		391,00 €	Total T.T.C.		320,80 €
Prime CEE (TotalEnergies)	Montant estimé de la prime déduite	-390,00 €	Prime CEE (TotalEnergies)	Montant estimé de la prime CEE déduite	-319,80 €
Acompte demandé		0,00 €	Acompte demandé		0,00 €
Solde à la fin des travaux	Reste à charge final pour la commune	1,00 €	Solde à la fin des travaux	Reste à charge final pour la commune	1,00 €

💡 Le coût final pour la commune est symbolique grâce à la mobilisation du dispositif CEE.

- 📍 Décision du Conseil Municipal : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

Monsieur GOUPIL Jean-Marie demande à ce que l'entreprise présente une liste de référence avec des collectivités que Monsieur le Maire pourra contacter avant la signature du contrat.

## 3- COMMERCES & VIE LOCALE

### A. Commerce ambulant (foodtruck)

A la demande de Monsieur le Maire, Madame CAILLY Isabelle présente la demande d'emplacement d'un commerce ambulant :

#### Présentation du porteur de projet

##### Monsieur Fabrice Mirbelle

- ◆ Début d'activité : octobre 2025
- ◆ Concept : restauration ambulante avec plats faits maison
- ◆ Produits locaux et de saison
- ◆ Offre : plats du jour + pâtisseries salées (quiches, tourtes, pâtés en croûte)

#### Objectif du projet

- ◆ Proposer une offre culinaire locale et de qualité
- ◆ Favoriser les circuits courts et producteurs locaux
- ◆ Dynamiser la vie locale en proposant un service ponctuel

#### Demande et fréquence

- ◆ Stationnement sur la commune 1 à 2 fois par mois
- ◆ Horaires : en soirée

#### Emplacement proposé

- ◆ Devant le château (sous réserve de l'acceptation par Mme Yolande d'Alcantara, propriétaire des lieux)

- ◆ Emplacement accessible et visible
- ◆ Proposition en attente d'accord

#### Points à valider

- ◆ Accord de la propriétaire du site
- ◆ Modalités de stationnement (horaires, fréquence, sécurité)
- ◆ Règlementation communale et respect des normes sanitaires
- ◆ Suivi du projet et évaluation après mise en place

#### Conclusion

- ◆ Projet prometteur pour dynamiser la commune
- ◆ Offre de qualité axée sur les produits locaux
- ◆ Demande d'autorisation et validation du principe
- 📍 Décision du Conseil Municipal : Le projet est en attente des points à valider.

### B. Subvention pour un « banc rouge »

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition d'un banc rouge, symbole fort contre les violences faites aux femmes.

🎯 Objectif : Installer un banc rouge à Querrieu pour sensibiliser et afficher notre engagement contre les violences faites aux femmes.

#### 📍 Lieux envisagés :

- ◇ Parc des Merlettes
- ◇ Square de Brou (à déterminer selon visibilité, accessibilité et symbolique)

#### Portée symbolique :

- ◇ Hommage aux victimes
- ◇ Acte de sensibilisation permanent
- ◇ Démarche citoyenne et engagée

#### 💰 Financement :

- ◇ Subvention jusqu'à 50 % (max 500 €) soit un reste à charge pour la commune de 400,50 € HT (560,70€ TTC) - Jusqu'à 60 % (max 600 €) si acquisition via un ESAT 🗝️

#### 📅 Modalités :

- À valider en Conseil Municipal :
- ◇ Choix du lieu et du fournisseur
  - ◇ Installation et communication

#### 📍 Décision du Conseil Municipal :

Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

### C. Subventions pour les drapeaux de commémorations

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition de deux drapeaux commémoratifs pour la commune et sollicite l'accord du conseil municipal pour obtenir des subventions :

#### Contexte et justification

- ◊ Valoriser et honorer les cérémonies commémoratives de la commune
- ◊ Usage lors des événements officiels (8 mai, 11 novembre, etc.)
- ◊ Renforcer le respect des valeurs républicaines et le rayonnement local

**Objectif de la demande :** Acquérir des drapeaux commémoratifs de qualité

- ◊ Coût total : 2 424,76 € HT (deux drapeaux avec accessoires)
- ◊ Financer partiellement cet investissement par une subvention
- ◊ Solliciter la Région Hauts-de-France, via le dispositif régional d'aide à la rénovation et à l'achat des drapeaux associatifs (READ)

#### Proposition et dispositifs de subvention

#### Autorisation à Monsieur le Maire :

- ◊ Déposer les demandes de subvention nécessaires et réaliser toutes les démarches administratives.

#### ■ 1. Région Hauts-de-France – Dispositif READ

Dispositif : aide à la rénovation et à l'achat des drapeaux associatifs

Conditions : Montant de dépenses ≥ 1 400 € - Aide forfaitaire : 700 €

#### ▨ Subvention Département de la Somme :

1 seul drapeau éligible

20 % de 1 drapeau (donc moitié de 2 424,76 € → 1 212,38 €)

20 % de 1 212,38 € = **242,48 €**

Plafonné à 300 € → **on reste sous plafond**

#### ● Décision du Conseil Municipal :

Vote du conseil municipal : pour : 11 (Voté contre : 0 / Absents : 0)

## 4- PROJET BOULANGERIE

### A. Proposition de vente des garages

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, une proposition d'achat des garages de la boulangerie :

**Proposition d'achat :** 10 000 €

- ◆ Surface : environ 70 m<sup>2</sup>

#### Estimations immobilières

- ◆ Agent 1 : 12 000 à 15 000 €
- ◆ Agent 2 : 20 000 à 25 000 €

#### ● Décision du Conseil Municipal : refus de la vente

Vote du conseil municipal : pour : 0 (Voté contre : 11 / Absents : 0)

#### Motif du refus :

- ◆ Nécessité de conserver les garages pour soutenir le futur boulanger
- ◆ Importance de garantir un espace fonctionnel pour l'activité de la boulangerie
- ◆ Priorité à la pérennité du commerce local et au service rendu à la commune

### B. Attribution du marché public

Suite à la réunion de la Commission d'appel d'offre, Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le PV de réception de celle-ci afin de délibérer sur le lancement du projet :

- ◆ Intitulé de la consultation : AMENAGEMENT DE LA BOULANGERIE
- ◆ Objet de la consultation : Aménagement de la boulangerie de Querrieu.
- ◆ Type d'annonce : Annonce de consultation
- ◆ Type de procédure : Appel d'offres ouvert
- ◆ Catégorie principale : Travaux
- ◆ Code CPV : 45000000(Code principal)
- ◆ Allotissement : Oui
- ◆ Accès public / Accès restreint : Accès public
- ◆ Modalités de réponse
- ◆ Réponse électronique : Autorisée
- ◆ Signature électronique requise : Non requise
- ◆ Mode d'ouverture : Par dossier
- ◆ Chiffrement des plis : Oui
- ◆ Constitution des dossiers de réponses : Enveloppe unique
- ◆ Publicité : Mise en ligne : 06/06/2025 à 19:33
- ◆ Date et heures limites de réception des offres : Limite de réponse : 11/07/2025 à 12h00
- ◆ Délai de validité des offres : 3 mois

Les membres de la commission sont :

◆ SANGLARD Jonathan	Maire – Président de la Commission	Titulaire
◆ FOULON Jérôme	Conseiller municipal – Vice-président de la commission	Titulaire
◆ HORVILLE Sébastien	Adjoint au Maire	Titulaire
◆ DESCAMPS Lucie	Conseillère municipale	Titulaire
◆ PHILIPPON Denis	Conseiller Municipal	Titulaire
◆ GOUPIL Jean-Marie	Conseiller Municipal	Titulaire
◆ BENOIT Yves	Conseiller Municipal	ABSENT
◆ CAILLY Pascal	Conseiller Municipal	ABSENT

Monsieur le Maire présente ensuite les offres :

◆ **F1 - Lot n° 1 : DESAMIANTAGE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 9

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à LD2D pour un montant de 19 317,64 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F2 - Lot n° 2 - DEMOLITION**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 8

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à LD2D pour un montant de 14 468,35 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F3 - Lot n°3 - GROS ŒUVRE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à TELLIER CONSTRUCTION pour un montant de 78 785.33 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F4 - Lot n°4 – CHARPENTE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 4

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à SARL FAUQUET pour un montant de 15 427,00 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F5 - Lot n°5 – COUVERTURE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 4

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à SARL FAUQUET pour un montant de 51 962,50 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F6 - Lot n°6 - MENUISERIES EXTERIEURES**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 8

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à TECMIR pour un montant de 26 898,00 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 1

◆ **F7 - Lot n°7 - PLATRIERIE – MENUISERIES**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à EPM pour un montant de 57 807,99 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F8 - Lot n°8 – ELECTRICITE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 9

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à REMY pour une montant de 21 079,00 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F9 - Lot n°9 - SANITAIRE PLOMBERIE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à REMY pour une montant de 9 178,00 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F10 - Lot n°10 – CHAUFFAGE**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 5

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à REMY pour une montant de 7 140,00 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F11 - Lot n°11 - CARRELAGE FAÏENCES**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à AVANTI pour un montant de 19 605,75 HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F12 - Lot n°12 - PEINTURES REVÊTEMENTS**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 5

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à COTE Peinture pour un montant 16 990,12 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

◆ **F13 - Lot n°13 - AMENAGEMENTS EXT.**

☒ Nombre de plis reçus :

Dans les délais : 7

Hors délais : 0

☒ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

D'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à BOUFFEL TP pour un montant de 14 468,35 € HT

Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres :

Élimine les autres offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;

Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

☒ Résultat des votes :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Entreprises

**ENTREPRISES RETENUES SUITE NEGOCIATION et NOTATION**

	Index BT 131,7	Index BT 132,5		
	Estimation APD	Estimation AO	ENTREPRISES	OFFRES SUIVANT NOTATION
1 - DESAMIANAGE	15 880,75 €	18 880,75 €	LD2D	19 317,64 €
2 - DEMOLITIONS	21 468,72 €	21 762,05 €	LD2D	14 468,35 €
3 - GROS ŒUVRE	49 488,22 €	67 106,19 €	TELLIER	78 785,33 €
4 - CHARPENTE	13 705,22 €	16 237,15 €	FAUQUET	15 427,50 €
5 - COUVERTURE	59 089,09 €	58 638,26 €	FAUQUET	51 962,50 €
6 - MENUISERIES EXTERIEURES	24 653,11 €	26 158,42 €	TECMIR	26 898,00 €
7 - PLATRERIE - MENUISERIES INTERIEURES	57 030,26 €	57 196,73 €	EPM	57 807,99 €
8 - ELECTRICITE	25 194,00 €	25 194,00 €	REMY	21 079,00 €
9 - SANITAIRE PLOMBERIE	14 336,64 €	14 336,64 €	REMY	9 178,00 €
10 - CHAUFFAGE	5 730,00 €	5 730,00 €	REMY	7 140,00 €
11 - CARRELAGE FAIENCES	23 077,90 €	25 342,73 €	AVANTI	19 605,75 €
12 - PEINTURES REVETEMENTS	23 711,34 €	23 711,34 €	COTE PEINT	16 990,12 €
13 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	41 080,96 €	33 040,59 €	BOUFFEL TP	24 344,67 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>374 446,21 €</b>	<b>393 334,85 €</b>		<b>363 004,85 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>74 889,24 €</b>	<b>78 666,97 €</b>		<b>72 600,97 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>449 335,45 €</b>	<b>472 001,82 €</b>		<b>435 605,82 €</b>
ARCHITECTE		Bertrand CARPENTIER		28 000,00
CONTROLE TECHNIQUE		QUALICONSULT		3 860,00
SPS		ALPES CONTRÔLE		2 990,00
ETUDE THERMIQUE				
DIAGNOSTIC AMIANTE		En attente		
<b>MONTANT ANNEXES HT</b>				<b>34 850,00</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>6 970,00</b>
<b>MONTANT ANNEXES TTC</b>				<b>41 820,00</b>
<b>MONTANT TOTAL HT</b>				<b>397 854,85</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>79 570,97</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>				<b>477 425,82</b>

📍 **Décision du Conseil Municipal** : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Votre contre : 0 / Absentions : 0)

## C. Crédit relais & subvention :

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur HORVILLE Sébastien présente le financement du PRÊT RELAI « SUBVENTION » pour le projet d'aménagement de la boulangerie :

### Avance TVA / Subventions

- ◆ Prêt bancaire - Commune de Querrieu
- ◆ Montant maximum : 450 000 €
- ◆ Durée : 24 mois

### Conditions financières principales

- ◆ **Taux indicatif du prêt** : 3,074 % (Euribor 3 mois + marge 1,05 %)
- ◆ **Type de taux** : Préfixé, calcul exact/360
- ◆ **Frais d'étude** : 0,10 % du montant accordé soit 450 €
- ◆ **Classification** : Gissler 1A (profil emprunteur)

### Profil d'amortissement

- ◆ **Périodicité des intérêts** : Trimestrielle
- ◆ **Remboursement du capital** : En fin de prêt (différé)

### Conditions d'utilisation

#### Mise à disposition des fonds :

- ◆ Déblocage possible par tranches pendant 12 mois

#### Remboursements anticipés :

- ◆ Possibles à tout moment sans pénalité
- ◆ Totaux ou partiels
- ◆ Fin de période de déblocage des fonds

### Particularités du taux et révision

- ◆ **Index de référence** : Euribor 3 mois (valeur 2,024 % au 17/07/2025)
- ◆ **Marge sur index** : 1,05 %
- ◆ **Taux plancher** : Si l'index est négatif, il sera considéré comme zéro
- ◆ **Révision du taux** : Basée sur évolution de l'index choisi à la veille de l'échéance

### Points importants

- ◆ Le prêt permet d'avancer la TVA et d'accompagner les subventions liées aux projets de la commune
- ◆ Montant important pour financer les projets structurants
- ◆ Souplesse dans l'utilisation des fonds grâce au déblocage par tranche
- ◆ Remboursement différé pour une meilleure gestion de trésorerie
- ◆ La caisse d'épargne et la banque postale ne souhaite pas répondre car ils n'ont pas été choisis pour le prêt immobilier de la boulangerie

◆ **Décision du Conseil Municipal** : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Vote contre : 0 / Absentions : 0)

## D. Candidature boulanger

Monsieur le Maire propose de valider la candidature de M. CAGE Clément, pour la reprise de la boulangerie suite à la réception de plus de 14 candidatures ayant des profils totalement différents :

M. Clément Cagé, 21 ans, présente sa candidature pour la reprise de la boulangerie de Querrieu.

#### ◆ **Formation** :

- CAP Pâtisserie-Boulangerie
- BAC professionnel Boulangerie-Pâtisserie
- Mention Complémentaire en Glacerie, Chocolaterie, Confiserie
- Brevet Technique des Métiers (Pâtisserie, Chocolaterie, Confiserie, Glacier, Traiteur)

◆ **Expérience** : M. CAGE a acquis une expérience professionnelle significative lors de ses stages et emplois saisonniers en pâtisserie et boulangerie.

◆ **Projet** : Il souhaite perpétuer le savoir-faire artisanal de la boulangerie locale en proposant des produits variés et de qualité, tout en soutenant l'économie locale par des partenariats avec les producteurs du territoire.

#### ◆ **Avantages pour Querrieu** :

- Reprise par un jeune professionnel qualifié et motivé
- Maintien d'un commerce de proximité essentiel à la vie du village
- Dynamisation de l'offre locale grâce à une diversification des produits

#### ◆ **Conclusion**

M. Clément Cagé représente un choix prometteur pour la reprise de la boulangerie de Querrieu. Son dynamisme, son savoir-faire et son attachement aux valeurs artisanales et communautaires font de lui un candidat idéal pour perpétuer et enrichir cette belle tradition locale.

◆ **Décision du Conseil Municipal** : accepte la proposition de Monsieur le Maire et valide la candidature de M. CAGE Clément. Vote pour : 11, vote contre : 0, abstention : 0



## B. FDE : Fresques sur transformateurs EDF

Monsieur le Maire présente les graphismes proposés pour les deux transformateurs ENEDIS/TE80 qui seront réalisés en Août : Il rappelle que :

- ◆ **Contexte** : TE80 / ENEDIS prend en charge l'embellissement des transformateurs électriques dans les communes. Cette démarche vise à améliorer l'intégration visuelle des équipements dans le paysage urbain.
- ◆ **Proposition** : Soumettre au Conseil Municipal les visuels réalisés par MADE in GRAFFITI pour validation.
- ◆ **Objectif** :
  - Assurer l'adhésion des élus aux choix graphiques et garantir la cohérence esthétique sur le territoire communal
  - Mettre en valeur le projet des enfants du Conseil Municipal des jeunes.

### 📌 **Financement :**

- ◆ Rue de la Cavée (prise en charge par la commune) : 1 600 € HT
- ◆ Square du Brou (prise en charge par TE80 / ENEDIS) : 1 700 € HT



📌 **Décision du Conseil Municipal** : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Voté contre : 0 / Absentions : 0)

## 6- FINANCES

### A. Décision modificative du budget

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la trésorerie (erreurs d'imputations) Il est nécessaire d'effectuer la décision modificative ci- dessous :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Compte	Chapitre	Montant	Compte
16	16311	- 121 000,00 €	2157
16	1641	+ 121 000,00 €	28157
192	040	- 3 200,00 €	13911
Total DI		0,00 €	Total RI

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Compte	Chapitre	Montant	Compte
675	042	- 14 000,00 €	7761
681	042	+ 14 000,00 €	777
775	077	- 10 800,00 €	773
Total DF		0,00 €	Total RF

📌 **Décision du Conseil Municipal** : Vote du conseil municipal : pour : 11 (Voté contre : 0 / Absentions : 0)

### B. Subvention département 2025-2026 « FAC »

Monsieur le Maire informe les conseillers avoir reçu un courrier pour les demandes de **subvention 2025-2026** Le Conseil départemental a examiné les demandes de subvention déposées dans le cadre du **Fonds d'Appui aux Communes (FAC) 2025-2026** ainsi que du **Budget Participatif départemental**.

Les décisions prises sont les suivantes :

#### **Réaménagement de la place du village avec la halle couverte et la rénovation du monument aux morts :**

◇ Montant sollicité : 23 237,20 €

◇ Décision : **REFUSÉE**

#### **Végétalisation de la cour de l'école:**

◇ Montant total 49 808 € HT (avec un taux de subvention envisagé de 80%)

◇ Décision : **REFUSÉE**

#### **Acquisition d'un tracteur pour les employés municipal :**

◇ Montant de 5 339,90 €

◇ Décision : **REFUSÉE**

Ces refus s'expliquent par le manque de fond à disposition des conseillers départementaux dans ce dispositif pour soutenir les projets de la commune.

## 7- QUESTIONS DIVERSES

SANS OBJET